



## Commission des solidarités

### 4127 - Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale

#### Répartition de l'enveloppe de fonctionnement en faveur d'actions dans le domaine de la prévention médico-sociale.

Rapport n° CP/2014/657

**Service gestionnaire :**

Service des actions de prévention sanitaire

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution de subventions à des associations oeuvrant dans le domaine de la prévention médico-sociale.

### 1. PREVENTION, LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LA DIFFICULTE D'ACCES AUX SOINS

**La Délégation régionale Alsace de l'association Médecins du monde** œuvre depuis de nombreuses années dans le but de faciliter l'accès à la prévention, aux soins et aux droits auprès des populations les plus précaires, les plus exclues des systèmes de soins et en grande souffrance psychique et physique grâce à une équipe pluridisciplinaire de bénévoles appuyée par 3 salariés.

Son activité s'appuie sur plusieurs dispositifs :

- *Centre d'Accueil de Soins et d'Orientation (CASO)* ouvert du lundi au vendredi : 1 036 patients en 2013, dont 667 nouveaux, 7 194 consultations effectuées ceci grâce au travail de 73 bénévoles (médecins, infirmières, dentistes, pharmaciens, assistantes sociales, psychologues,...) et 2 salariés. Outre les consultations, le CASO assure également un accompagnement vers des structures médico-sociales de droit commun (établissements hospitaliers...).

A ce titre, on note un partenariat actif avec le Centre de lutte antituberculeux (CLAT) et le Centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles du sida et des hépatites (CDAG/CIDDIST), tous deux services du Département, dans le cadre du dépistage et de la prise en charge de ces pathologies. Le service de PMI est également associé aux activités de prévention auprès des enfants et des mères.

- *Missions mobiles de soins de proximité*

Une équipe de 36 bénévoles (médecins, infirmières, pharmaciens, chauffeurs) vont à la rencontre des personnes marginalisées, totalement exclues du système sanitaire, sans abri, jeunes en errance, populations vivant sur des terrains insalubres (Roms,...), ceci au moyen de "maraudes". En 2013, 78 maraudes ont été effectuées et ont généré 2110 contacts, 421 personnes ont été orientées ou accompagnées vers un hébergement d'urgence. A noter également, dans ce cadre spécifique, un partenariat avec les services du Département (Actions de prévention sanitaire, Protection maternelle et infantile) pour les missions de prévention des maladies infectieuses, de la tuberculose, des infections sexuellement transmissibles avec une attention particulière pour les enfants en bas âge.

L'ensemble de ces missions qui s'intègrent dans un large réseau partenarial a fait ses preuves et constitue une priorité de santé publique locale en particulier dans une période où les difficultés socio-économiques contribuent à augmenter la marginalisation de certaines personnes et à les éloigner de plus en plus de tout accès aux soins.

A ce titre, l'association Médecins du Monde est un partenaire incontournable pour les services du Département afin d'optimiser la prise en charge des populations les plus défavorisées et les plus exposées.

Il est proposé de reconduire les subventions de Médecins du Monde à hauteur de 14 592,00 € pour le CASO et 3 360,00 € pour les Missions mobiles de soins de proximité, soit un total de 17 952,00 €.

## 2. PREVENTION DES ADDICTIONS

**L'association ITHAQUE** organise son activité autour de différents pôles :

- La réduction des risques via le *Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD)* : ce centre assure un accueil et facilite l'accès aux soins des usagers de drogues avec des consultations et un accompagnement vers les structures de soins spécialisées. A ce titre, on note une collaboration avec Centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles du sida et des hépatites (CDAG/CIDDIST), rue de Sarrelouis. Il poursuit un programme d'échange de seringues par le biais d'une unité mobile visant à diminuer les contaminations par le VIH et les hépatites B et C et propose des actions de prévention en milieu festif (en 2013, 1 306 personnes ont été accueillies dont 424 en unité mobile et 78 000 seringues ont été distribuées).
- Un pôle accueil et soins via le *Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)* : ce centre effectue des consultations, des prises en charge médicales et sociales, des sevrages et accompagnements, des prescriptions de traitements de substitution pour les usagers de drogues psychoactives et propose un accueil spécifique de jeunes consommateurs même mineurs (file active en 2013 : 535 patients).
- Un pôle médecine de ville constitué par le *Réseau des microstructures médicales (RMM)* qui propose, pour sa part, une prise en charge de proximité des personnes présentant une dépendance à des substances psychoactives au sein d'un réseau de cabinets de médecine générale regroupant un médecin, un psychologue, un travailleur social. A ce jour, on compte 16 microstructures dont 13 dans le Bas-Rhin ; le réseau a suivi 924 patients en 2013.

Dans le cadre de ses activités, l'association ITHAQUE est un acteur important dans la prise en charge des personnes présentant des addictions à des substances psychotropes, dans la prévention en matière de toxicomanie ainsi que dans la prévention du VIH et des hépatites.

Il est proposé de verser 20 160,00 € de subvention qui viennent compléter les 20 160,00 € déjà accordés sous forme d'acompte soit une subvention totale de 40 320,00 €.

**L'association de lutte contre la toxicomanie (ALT)** a pour objet la lutte contre la toxicomanie et l'aide et accompagnement aux personnes concernées par cette problématique, qui de surcroît se trouvent en situation de très grande précarité, de difficulté d'accès aux soins et d'insertion.

Le *Centre thérapeutique résidentiel "La Robertsau"* a pour objectif de mener à bien l'insertion sociale et professionnelle de ses résidents et cette action est portée par le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) qui est un lieu collectif de soins avec hébergement et avec également un fonctionnement en ambulatoire ; le tout à destination de personnes présentant une addiction à des substances psychoactives. Les personnes sont suivies par une équipe pluridisciplinaire, un référent de séjour qui accompagne le résident, un psychologue, un médecin addictologue et un assistant de service social.

En 2013, on compte 43 personnes accueillies, dont 30% ont plus de 40 ans, 2/3 vivent de minima sociaux, plus de la moitié sont en hébergement précaire et 21% sont sans domicile fixe.

Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 4 800,00 € pour permettre à ALT de poursuivre sa mission de prise en charge et de réinsertion sociale et professionnelle des personnes en grande difficulté.

### **3. PREVENTION DU SIDA ET DES HEPATITES**

**L'association AIDES** poursuit son action de lutte contre l'épidémie de Sida, la prévention du VIH et des hépatites depuis 1987. De ce fait, AIDES intervient dans le champ de compétence du Conseil Général en matière de prévention du VIH, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles.

Les principaux axes d'intervention d'AIDES s'orientent vers des publics cibles (hommes ayant des relations avec d'autres hommes, personnes d'Afrique sub-saharienne,...).

Les actions menées consistent à développer la connaissance des publics sur les risques, à favoriser l'accès à un dépistage précoce et à faciliter un accès rapide à la prise en charge et aux soins, à accueillir, soutenir et accompagner les personnes VIH positives. AIDES s'est également investie dans la prévention de la transmission du VIH et des hépatites auprès des consommateurs de substances psychoactives et, depuis 2012, dans la mise en place du test rapide d'orientation diagnostique (TROD) en proposant un accompagnement adapté et une orientation vers les structures de dépistage et de soins.

Pour l'ensemble de ces actions, AIDES est un partenaire du dispositif de dépistage (CDAG/CIDDIST) du Département.

Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 3 840,00 €.

**L'association SOS Hépatites Alsace** poursuit son action de prévention des hépatites en insistant particulièrement sur l'éducation des patients, le recours au dépistage et à la vaccination avec, parallèlement, l'éducation, l'écoute, le soutien des personnes atteintes d'hépatites.

Cette association a une activité reconnue dans son champ de compétence et constitue, à ce titre, un partenaire pour les missions du Centre de dépistage du sida, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles (CDAG/CIDDIST), service du Département.

Son travail s'appuie sur une équipe de bénévoles et s'articule autour de l'information, l'écoute, le conseil par une permanence téléphonique et un accueil physique, des séances d'information en milieu carcéral et auprès des publics scolaires, des professionnels des secteurs médico-sociaux. Elle participe activement à des manifestations : "Journées Mondiales contre le sida" et "Journées de prévention des hépatites" et à des forums de prévention ainsi qu'à des formations, dont un projet d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 960,00 €.

### **4. AIDE AU LOGEMENT**

**L'association GALA** œuvre dans le champ du domaine médico-social en proposant un hébergement aux personnes atteintes de maladies chroniques et invalidantes, principalement le VIH, les hépatites et les cancers qui rentrent dans le champ de compétences de la collectivité.

L'association propose un accompagnement médico-social dans le cadre de l'Espace relais GALA qui est un espace d'accueil ouvert à toute personne touchée par une pathologie invalidante et lui propose des soins, un suivi médical ainsi qu'un hébergement temporaire. Tout ceci est assuré par une équipe pluridisciplinaire regroupant des médecins, des aides-soignants, un psychologue, des travailleurs sociaux qui interviennent auprès d'une population fortement désocialisée.

Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 7 392,00 € pour les activités de GALA qui rentrent dans le champ médico-social des compétences du Département.

## 5. DON DU SANG

**L'Union Départementale pour le don du sang bénévole du Bas-Rhin et environs (UD 67)** fédère les associations de don du sang bénévole au sein des groupements départementaux, coordonne leurs stratégies et organise la promotion du don du sang bénévole. Le recrutement des donneurs harmonise les moyens de communication en liaison avec l'Etablissement français du sang (EFS).

A ce jour, 110 associations et amicales sont fédérées et l'UD 67 apporte son assistance active à l'organisation des collectes et à l'élaboration des outils de communication.

Depuis 2012, malgré un arrêt brutal des collectes en plasmaphérèse, l'activité a pu répondre aux besoins des hôpitaux. L'association est également représentée à diverses manifestations : Relais de la Vie, - cette année de Geispolsheim à Benfeld,- Journée mondiale du don du sang le 14 juin 2014 qui s'est déroulée au Jardin des 2 rives dans le cadre d'un partenariat franco-allemand.

Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 3 360,00 €.

## 6. ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE

**L'association Jusqu'à la mort accompagner la vie (JALMALV)** a pour objectif d'accompagner les personnes en fin de vie en institution ou à domicile, de soutenir les familles, les soignants, de développer les soins palliatifs et de favoriser le fonctionnement de groupes d'entraide. Depuis 2012, un effort tout particulier a été fourni pour les enfants en deuil et se poursuit actuellement.

L'activité repose sur le bénévolat et la demande constante des hôpitaux nécessite la formation de nouveaux intervenants.

Il est proposé de reconduire le soutien de la collectivité et la subvention à hauteur de 960,00 €.

## 7. PREVENTION DU SUICIDE

**L'association SOS AMITIE** propose une écoute téléphonique anonyme, bienveillante et non directive à toute personne en difficulté et contribue activement à la prévention des suicides. A cela se rajoutent les échanges par internet et messagerie.

L'écoute est assurée par des bénévoles, formés et suivis par des psychothérapeutes.

On comptabilise 22 059 appels en 2013 soit 8 560 heures de présence "écoute" et 16 334 appelants. Cette activité nécessite une formation initiale et continue et une supervision par des psychothérapeutes. Les situations rencontrées mettent en évidence les grandes problématiques de la société actuelle entraînant des situations de solitude, de dépression et de suicides.

Cette association bénéficie de l'aide du Département depuis 2002 pour son action auprès des personnes en difficultés dont le nombre est en augmentation.

Il est proposé de renouveler la subvention à hauteur de 4 000,00 € afin de lui permettre de recruter et de former les nouveaux bénévoles.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15227	65-6574-42	107 422,00 €	87 262,00 €	63 424,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

- *approuve les dispositions du présent rapport relatives au versement à l'association ITHAQUE du solde de la subvention allouée en 2014 pour un montant de 20 160,00 €, conformément au tableau annexé,*
- *approuve les dispositions du présent rapport relatives au versement des subventions d'un montant de 44 764,00 € aux associations oeuvrant dans le domaine médico-social, conformément au tableau annexé,*
- *autorise le président du Conseil Général à signer l'avenant à la convention avec l'association ITHAQUE.*

Strasbourg, le 22/09/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL